

AFFAIRE N° 10. - Ratification d'un marché de gré à gré passé
avec la SEGEFOM pour la fourniture de 81 m³ 700 d'enrobés 3/8 et
18 T 600 de bitume

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir ratifier le marché de gré à gré que j'ai dû passer avec la SEGEFOM pour la fourniture de 81 m³ d'enrobés 3/8 et 18 T 600 de bitume pour l'entretien de la voirie de la Ville.

La dépense correspondante sera imputée sur les disponibilités du Chapitre 936 article 609 du budget communal 1956.

Mesdames, Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.